



POUR NOUS JOINDRE

Mairie TréfleZ : Tél. 02.98.61.45.72

Courriel mairie : treflez.mairie@wanadoo.fr

Courriel keleier : keleier@treflez.fr

SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE

<https://www.mairie-treflez.fr>

HORAIRES MAIRIE- LA POSTE

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h.

INFOS PRATIQUES

Garderie périscolaire : 02.98.61.66.46

Bibliothèque : 02.98.61.67.77

Paroisse St Pol Aurélien : 02.98.69.01.15

Urgence : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Gendarmerie Plouescat : 02.98.69.60.07

Ouverture : mardi et jeudi de 14h à 18h

Samedi de 14h à 18h

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet infirmier BIHAN JAFFRES

02.98.61.60.59 ou 06.80.57.98.43

Taxi Abiven : 02.98.61.83.92 ou 06.82.58.23.64

ALDS (aide et soins à domicile) : 02.98.69.49.60

Assistante Sociale :

CDAS Landivisiau 02.98.68.11.46

France services

St Pol de Léon : 02.98.69.10.44

Cléder : 02.98.69.44.54

Relais Petite Enfance

Permanence téléphonique lundi, mardi et vendredi après-midi de 13h30 à 17h. 02.98.69.23.13

DÉCHETTERIE

* **CLÉDER** : 02.98.19.54.67

Ouvert de 8h45 à **11h45** (sauf le lundi) et de 13h30 à **17h45** du lundi au samedi.

* **LANHOUARNEAU** : 02.98.61.32.57

Ouvert le mercredi et le samedi de 9h00 à **11h45** et de 13h30 à **17h45**.

SERVICE ENVIRONNEMENT : 0 800 220 574

PRESSE LOCALE

Correspondant Télégramme

Marie CORFA 06 64 26 77 46
mcorfa.letelegramme@gmail.com

Correspondant Ouest France

Camille RAISON 06.43.22.66.75
kmille.raison@gmail.com

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET RECYCLABLES

Pour le mercredi 27 juillet, sortir le conteneur **BORDEAUX (ORDURES MÉNAGÈRE)** le mardi soir.



PERMANENCES DES ELUS

Contacter la mairie au **02.98.61.45.72**

Mme Le Maire :

Anne BESCOND reçoit sur rendez-vous le vendredi de 15 h à 17 h.

Adjointe aux affaires sociales :

Sarah OULIVET reçoit sur rendez-vous le mercredi matin.

INFOS PRÉFECTURE

ALERTE RENFORCÉE SÉCHERESSE

(arrêté préfectoral du 16 juillet 2022)

En application de l'arrêté préfectoral du 15 février 2022, les usages de l'eau provenant des réseaux publics d'alimentation et de distribution en eau potable font l'objet des restrictions suivantes sur le département du Finistère, depuis du 17 juillet 2022.

SONT INTERDITS :

Ⓢ Le lavage :

- des véhicules et des bateaux de plaisance à l'exception des lavages effectués dans des stations professionnelles munies de dispositifs à haute pression et/ou équipées d'un dispositif de recyclage de l'eau,
- Des habitations sauf professionnels équipés de dispositifs à haute pression,
- Des voiries, à l'exception des impératifs sanitaires avec usage de balayeuses automatiques.

Ⓢ L'arrosage

- Des pelouses,
- Des espaces verts, massifs floraux ou arbustifs, jeunes arbres (à l'exception des plantations en pleine terre de moins de 1 an de 20h à 8h),
- Des potagers, le jour de 8h à 20h.

Ⓢ Le remplissage et vidange

- Des plans d'eau, mares d'agrément ou mares de chasse,
- Des piscines familiales à usage privé à l'exception des remises à niveau.

Ⓢ Le fonctionnement

- Des douches de plage,
- De fontaines d'agrément ne disposant pas de circuit fermé.

Prélèvements à usage agricole

Sont interdits :

- Irrigations des cultures de légumes de plein champ entre 9h et 20h (sauf irrigation au goutte à goutte ou micro aspersion),
- Irrigation des cultures spéciales spécifique de maraîchage diversifié entre 9h et 20h,
- Irrigation des serres et jeunes plants sous tunnel,
- Irrigation des autres types de cultures.

Pour plus de précisions, consulter l'annexe 3 de l'arrêté préfectoral du 15 février 2022

<https://www.finistere.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Secheresse-mesures-2022>

CHIENS ET CHEVAUX SUR LES PLAGES



L'arrêté préfectoral du 19 janvier 2018 interdit l'accès des chevaux et des chiens, même tenus en laisse, sur les plages du Finistère, du 1er juin au 30 septembre de chaque année.



Si cette réglementation n'est pas respectée, la loi prévoit une amende (Art. 131-13 du code Pénal) correspondant à **une contravention de 1re classe** pour les contrevenants.

INFOS MUNICIPALES

TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'EAU

Le mercredi 27 juillet, des coupures d'eau sont à prévoir dans les quartiers suivants :

Goulannou, rue du Cosquer, Reuneubeul, Kérus, Langouriou, Le Toupet, Pen Ar Valy, Rue de la Mairie, place du Général de Gaulle, place d'Armor, rue de Kerzahanou, rue de Guévren, rue de la Gare.

Si problème coupure générale.



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



 J'ai entre 16 et 25 ans
 Je m'inscris en quelques clics
 Je m'informe de A à Z



INFOS COMMERCANTS

>Bar Ar Menez 02.98.61.42.83

Lundi fermé ; Mardi, mercredi, jeudi 8h45 à 14h et 16h30 à 20h30 ; vendredi 8h45 à 14h et 16h30 à 22h; samedi de 9h à 14h30 et 16h30 à 21h; dimanche et jours fériés 10h30 à 14h30 fermé l'après-midi.

* Rôtisserie tous les dimanches de 12h à 13h.

>Le Salon 02 98 79 71 68

Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h / 13h30- 18h Vendredi : 9h-18h Samedi : 8h30-17h.



Le salon sera fermé pour les congés d'été du 21 juillet au 10 août.

>DEP'ANN COUTURE 9 rue de Mesmeillan

Commandes uniquement sur RDV. 06 47 87 71 30 / 02 98 78 21 84

>BIBLIOTHEQUE 02.98.61.67.77

Samedi : 11h à 12h et 13h30 à 15h Dimanche : 10h30 à 12h.

>BETER'S PIZZADIAS 06 22 61 03 29

Vente de pizzas, pizzadias, fries (frites fraîches garnies)

Présent le jeudi soir sur le parking de la Gare à partir de 17h30

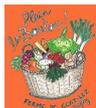


MARCHÉ DU MARDI SOIR

>La ferme "Plein le Boutoc" de Tréfléz 07 70 01 94 53

Camille et Raphaël vendent leurs légumes et leurs pains produits en agriculture biologique sur la place du bourg, de 17h à 19h.

Réservation du pain conseillée auprès de Raphaël 06.28.69.69.89



>Régis Pizzas : 06.09.74.27.94 De 13h30 à 19h



>Lutong Bahay 07.66.69.76.63

Spécialités plats asiatiques, en vente à emporter, tous les mardis de 17h00 à 19h00.

Porc au saté, légumes au lait de coco, Nems, Samoussa



Julien Gasté - Artisan Glacier Fabricant 06 35 58 04 34

Julien vous propose des glaces et sorbets qu'il fabrique de façon artisanale.

Le lait est issu d'une exploitation de vaches Jersiaises à Plounevez Lochrist et les fruits sont issus de la région, hormis les fruits exotiques bien sûr, qui eux proviennent de chez son fournisseur à Brest.

Ses produits sont sans colorant et sans arôme artificiel.

Vous pourrez déguster ses produits directement au camion en cornet ou en cup, ou si vous le souhaitez à emporter à la maison en pots de 480 et 960ml



LES P'TITES GRAINES, épicerie ambulante - 06.60.19.49.06

L'épicerie ambulante "Les p'tites graines" sera présente tout l'été le mardi soir au marché de Tréfléz. L'épicerie propose 250 références en vrac et bio (épices, fruits secs, farines, cafés, thés, olives, lesive..). Venez avec vos contenants ou sans.



ASSOCIATIONS

CLUB DES AINÉS - INTERCLUBS

*Plougourvest le 26 juillet, inscriptions pour vendredi 22 juillet. Pas de dominos

*Plouzévédé le 09 août, inscriptions pour le 1er août.

Inscriptions au 06.32.99.42.90

Le club des aînés est fermé jusqu'en septembre

PETITE ANNONCE

Accompagnement scolaire (06.67.83.55.59)

Pour votre enfant scolarisé de la 6^{ème} à la 3^{ème}, je vous propose tout l'été des séances de révisions, remise à niveau, soutien en Maths, Français et Anglais.

Expérience solide dans l'accompagnement scolaire des collégiens. Déplacement à votre domicile.

ANNONCES EXTÉRIEURES

KERLOUAN

FEST DEIZ sur le site de MENEHAM organisé par l'association Avel Deiz le 24 juillet à partir de 15h avec la participation des groupes GWECHALL et KEFFIOU

<http://aveldeiz-meneham.e-monsite.com>

KERLOUAN

Vide grenier organisé par l'association « Les Amis du Monde » (site de Lanveur).

Les 23 et 24 juillet de 9h à 18h30

Les 20 et 21 août de 9h à 18h30

Renseignements et inscriptions au 06.82.47.85.89

INFO KELEIER

Ce bulletin est gratuit

Dépôt des annonces avant le mercredi midi par mail à keleier@trefléz.fr

Le keleier est à votre disposition en Mairie, au bar Ar Menez, au Salon et sous le porche de l'église.

Merci de ne prendre que ce dont vous avez besoin !